

**Avis de Consultation (Devis contradictoires) N°28/2023/AT/DO-TIPASA**

La Direction Opérationnelle des télécommunications de Tipasa lance une consultation (devis contradictoires) portant sur la réalisation des travaux d'infrastructures d'accueil, pose et raccordement des câbles à fibres optiques liaison kechkache - 4G - (750 ML).

**ELIGIBILITE DES CANDIDATS :**

La participation à la présente consultation s'adresse uniquement aux entreprises suivantes :

- Les entreprises ayant la qualification une (01) ;
- Les entreprises nouvellement créées durant l'année de la consultation quelles que soient leurs qualifications ;
- Les entreprises issues des dispositifs de ANADE, CNAC, en cours de bénéfice d'avantages conférés par ces dispositifs quelles que soient leurs qualifications.

Les soumissionnaires intéressées peuvent se présenter à l'adresse ci-après et ce pour retirer le devis accompagné du cachet de l'entreprise :

**Direction Opérationnelle des télécommunications de Tipasa - Sous-Direction Fonction Support-  
Département Achats et Logistique- Service Achats- Cité Administrative AU1 Tipasa**

Les offres doivent être composées comme suit :

- **Le registre de commerce ;**
- **Le CPT ;**
- **Extrait de rôle ;**
- **NIF ;**
- **Devis rempli, signé et cacheté.**

Les offres accompagnées des pièces réglementaires citées doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée, sous enveloppe principale anonyme ne portant que la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION N°28/2023/AT/DO-TIPAZA**

**« Travaux d'infrastructures d'accueil, pose et raccordement des câbles à fibres optiques liaison kechkache - 4G - (750 ML) »**

**« À n'ouvrir que par la commission adaptée pour les besoins ayant le caractère d'achat »**

La durée accordée pour la préparation des offres est de **cinq (05) jours** à partir de la première date de parution du présent avis dans le site web : safqatic.dz.

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date d'ouverture des plis aura lieu à huit clos, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

**Directeur**